Publicité

Suisse

L'octogénaire confond les pédales, sa voiture finit encastrée entre deux maisons

L'homme de 87 ans a raté ses manœuvres alors qu'il essayait de faire demi-tour dans une impasse. Son permis de conduire lui a été retiré.

La rédaction - Hier à 18:31 | mis à jour aujourd'hui à 16:16 - Temps de lecture : 2 min

Lire dans l'application
Ajoutez-nous à vos favoris
1

L'automobiliste a tenté de faire demi-tour dans une impasse. Photo Police cantonale des Grisons

La photo diffusée par la police cantonale des Grisons témoigne de l'étendue des dégâts : un homme de 87 ans, qui circulait en voiture mardi à Ilanz, en Suisse, a confondu les pédales et sa voiture a fini coincée entre deux maisons.

Publicité

Vers 7 h 30 du matin, l'octogénaire, qui conduisait seul, a tourné par erreur dans une impasse. « Là, il est entré en collision avec une balustrade métallique et a ensuite confondu l'accélérateur avec la pédale de frein en faisant demi-tour. D'autres collisions avec des balustrades et un mur de maison ont suivi. Le véhicule s'est finalement immobilisé, coincé entre deux maisons », précise le communiqué de la police, qui déplore « d'importants dégâts matériels ».

Publicité

Son permis lui a été retiré

La police municipale d'Ilanz est intervenue, tout comme la police cantonale des Grisons, qui précise avoir retiré immédiatement son permis de conduire à l'automobiliste, le temps de « vérifier son aptitude à la conduite ».

En Suisse, depuis les années 1970, les conducteurs âgés doivent se soumettre tous les deux ans à un contrôle médical pour conserver leur permis de conduire. En 2019, cette limite d'âge est passée de 70 à 75 ans. Dans l'Union européenne, une nouvelle directive va obliger les États membres à limiter à 15 ans la durée maximale de validité du permis de conduire d'ici 2030. La délivrance et le renouvellement seront soumis à un contrôle médical ou à un questionnaire d'autoévaluation.

Accident | France - Monde +

► Signaler une erreur dans cet article

1 commentaire

Harry Bosch
23.07.2026 | 08h35
SIGNALER

Et pour les conducteurs sous stupéfiants, sans permis, sans assurance ont fait quoi?

RÉAGIR

Articles les plus lus

Faits-divers - Justice

1 **Haute-Savoie.** 250 caravanes investissent un champ agricole : « Nous sommes arrivés à un point ...

2 **Haute-Savoie.** Un vol spectaculaire de 15 tonnes de cuivre dans une entreprise

3 **Incendie des Écrins.** « On s'est servi de tout ce qu'on avait, notre eau et on a uriné dessus » : deux ...